

Appel d'offres

Pour l'exploitation d'emplacements destinés à la vente de produits cuisinés à l'emporter

La Direction de la sécurité et de l'économie lance un appel d'offres permettant à une personne d'exploiter une infrastructure proposant des produits cuisinés à l'emporter dans différents lieux autres que la place de la Riponne.

L'infrastructure utilisée (véhicule aménagé) devra être amovible afin d'être enlevée en fin de journée. Une source d'alimentation électrique sera mise à disposition.

Les ventes seront autorisées selon un calendrier et un horaire spécifique à chaque emplacement attribué.

La vente d'alcool n'est pas autorisée.

Un dossier complet, comprenant notamment :

- l'identité et les coordonnées complètes du candidat, avec copie de pièce d'identité
- la description détaillée de l'infrastructure utilisée (dimensions, équipement, puissance électrique, photos intérieures/extérieures)
- la liste exhaustive des produits proposés
- les jours de disponibilité, sachant qu'en principe un seul jour est attribué par candidat
- une confirmation d'enregistrement auprès du service de la consommation et des affaires vétérinaires du canton de domicile ou du siège de la société
- une copie de la licence permettant d'exploiter un véhicule ou une remorque de restauration mobile (food truck)

doit être adressé à la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'économie, Office des autorisations commerciales et des manifestations, Bureau des manifestations et des marchés, case postale 5354, 1002 Lausanne, **d'ici au 11 juin 2021 au plus tard.**

Le choix des candidatures reposera en particulier sur l'originalité et la variété des produits proposés.

En cas de candidature retenue, la mise en œuvre de mesures de protection « Covid-19 » sera exigée.

Direction de la sécurité et de l'économie